

LE GRANDE DEBAT NATIONAL A LUC SUR AUDE

Les services publics



Les services publics en milieu rural contribuent à maintenir la trame sociale et le lien avec les habitants et l'Etat. Leur disparition ou leur restriction sont vécus comme un abandon des territoires par l'Etat, abandon qui contredit la notion républicaine d'égalité ; la révolution française avait organisé un découpage administratif qui tenait compte des territoires. Les conditions ayant changé on peut comprendre qu'une nouvelle organisation soit nécessaire, mais pourvu qu'elle maintienne ce lien entre l'Etat et les citoyens. Le service public doit être préservé de la notion de concurrence, il doit avant tout avoir pour objectif la satisfaction de l'intérêt général.

Les grands thèmes qui sont ressortis autour de la notion de service sont les suivants :

1/ Santé et vieillesse

Les professionnels de santé ne sont pas assez nombreux : le territoire est à l'abandon. La situation est alarmante dans les EPAD avec un manque chronique de personnel et le risque corollaire de maltraitance des personnes âgées. Une forte demande des participants pour que l'accueil en milieu rural des personnes âgées soit mieux pris en compte, avec du personnel issu aussi du milieu rural. L'idée que des condamnés puissent aussi travailler pour effectuer leur peine de substitution à la prison en EPAD est avancée par le groupe.

L'hôpital local est saturé, les médecins difficile à joindre : il faut arrêter avec la logique comptable de la santé, moins de tâches administratives et plus de place aux soins dans le temps es soignants. La saturation des urgences de manière chronique est aussi dénoncée, elle fragilise la confiance des patients.

2/Services de l'Etat

D'abord il est demandé que la dématérialisation des services de l'Etat soit adaptée, aux personnes âgées, à ceux qui n'ont pas accès ou la culture informatique ; la fracture numérique est forte en milieu rural. L'idée d'un maillage des maisons de services publics est avancée avec des services adaptés au territoire, notamment la possibilité pour les usagers d'avoir des services pour se substituer aux démarches qui ne sont plus possibles que via le numérique.

3/Education

La fermeture de toute nouvelle classe ou école ne doit se faire que très parcimonieusement et avec l'assentiment des collectivités locales impliquées. Ce ne peut être une décision unilatérale de l'Education nationale.

Il faut faciliter l'accès à l'école des handicapés et donc avoir plus de moyens en AVS.

La question de la discipline dans les établissements scolaires est aussi abordée : il est souhaité que des groupes de paroles, des psychologues, soient davantage présents, ainsi que des approches alternatives telles que l'art-thérapie, la méditation ou le yoga , dont l'expérimentation ont donné de bons résultats, soient étendues.

4/Transports

Les transports en commun au niveau de la haute vallée ne sont pas adaptés, en termes de fréquence, ni en termes d'horaires, le service est médiocre ce qui n'incite pas les usagers à s'en servir, ceux-ci ayant recours plus volontiers à la voiture. Il faut penser à un système de transport en commun public, à partir de l'axe de la vallée de l'Aude qui permette de desservir l'axe Carcassonne Quillan.

5/Justice

Bien que la justice ne soit pas un service public au sens des autres thèmes abordés, le groupe a souhaité aborder cette question sous 2 angles :

a/il y a trop de peines de prison et pas assez de peines de substitution ; la prison « école du crime » ne joue pas son rôle de dissuasion ; les prisons françaises sont pleines, alors qu'une autre politique au Pays Bas a permis de « vider » les prisons en y substituant des peines d'intérêt général et en travaillant à la réinsertion des condamnés.

b/la prison est la privation de liberté, pas plus pas moins. Les conditions de détention qui régulièrement dénoncés dans les médias sont dégradantes pour les détenus et n'améliorent en rien leur colère contre la société.

Donc moins de peines de prison et lorsque prison il doit y avoir, dans des conditions de dignité.